

Rédiger un règlement de cimetière

OBJECTIFS

- Connaître le droit applicable aux cimetières et aux sépultures
- Maîtriser la technique de rédaction de textes juridiques
- Savoir corriger le règlement municipal existant
- Proposer un nouveau règlement pour le cimetière
- Prendre en compte la réforme du 19 décembre 2008

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des règles encadrant la rédaction d'un règlement de police
- Analyse d'un modèle et adaptation aux « spécificités locales »
- Cas pratiques : corrections de différents règlements de cimetière, élaboration d'un règlement de cimetière "adaptable"

PUBLIC

Agents de l'état civil, des cimetières, des services juridiques

DATES :
1-2 JUILLET 2010

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

PROGRAMME

Le règlement de cimetière est une manifestation du pouvoir de police

- La police administrative générale et le maire
- Le maire est titulaire d'une police spéciale en matière funéraire
- L'esthétique n'est pas un but que le maire peut poursuivre par ses pouvoirs de police en matière funéraire
- Contrôle du juge
- Violation du règlement
- La forme de l'exercice des pouvoirs de police : l'arrêté portant règlement de cimetière

Les inhumations

- Droit à l'inhumation
- Autorisation d'inhumer
- Inhumation des personnes dépourvues de ressources suffisantes
- Lieux et modes d'inhumation
- Terrain commun

La police des lieux de sépulture

- L'accès au cimetière
- Neutralité : le cas des carrés confessionnels

- Maintien de l'ordre, décence
- Esthétique et construction

Dispositions relatives aux sépultures en terrain concédé

- La création et la délivrance des concessions
- Les droits et obligations du titulaire de la concession
- Les droits et obligations de la commune

Les exhumations

- Considérations générales
- Réduction de corps
- Précautions d'hygiène à prendre lors des exhumations

Caveau provisoire et ossuaire

- Le régime juridique de l'ossuaire
- Le régime juridique du caveau provisoire

La destination des cendres dans le cimetière : règlement du site cinéraire

- Dispersion dans un lieu spécialement affecté à cet effet
- Dépôt de l'urne dans une case de columbarium
- Scellement d'une urne sur un monument funéraire
- Inhumation de l'urne dans une sépulture